



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2013

Bellegarde-en-Forez – Ruffy

Opération préventive de diagnostic (2013)

Vincent Georges



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/15206>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Vincent Georges, « Bellegarde-en-Forez – Ruffy » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 11 août 2015, consulté le 22 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15206>

Ce document a été généré automatiquement le 22 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bellegarde-en-Forez – Ruffy

Opération préventive de diagnostic (2013)

Vincent Georges

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Cette intervention est située à l'amont du débouché de la vallée de l'Anzieu dans le bassin forézien, c'est-à-dire derrière le rideau des contreforts des Monts du Lyonnais qui domine la plaine. Cette aire de transition est contrôlée par le château médiéval de Bellegarde-en-Forez. L'emprise du diagnostic, qui comprend une superficie supérieure à 40 ha si l'on prend en compte les fortes déclivités du terrain, appartient dans son intégralité à l'étage collinéen. Fonds de vallon, pentes plus ou moins escarpées, positions sommitales ou de replat constituent les unités géographiques sur lesquelles a été recherchée de façon systématique la présence de vestiges archéologiques, soit remaniés dans des couches sédimentaires fruits de l'érosion des versants, ou, au contraire, structurés à l'intérieur de sites archéologiques partiellement préservés par cette même érosion.
- 2 D'une manière générale, l'intense activité érosive est défavorable à la conservation des vestiges sur les parties hautes, et a produit une sédimentation épaisse dans les fonds de vallon. À l'intérieur de cette dernière, du mobilier archéologique épars a pu être mis en relation avec des vestiges du II^e s. av. J.-C. et de l'Antiquité ponctuellement conservés dans des structures en creux sur un ressaut supérieur. En dehors des quelques fosses atypiques associées à du mobilier antique dont il est ici question, il convient d'insister sur la présence d'un creusement en cuvette plurimétrique dont le remplissage a livré en quantité notable du mobilier de l'époque gauloise qui a précédé la conquête romaine. Suite à ce diagnostic, l'hypothèse d'un point d'eau peut être avancée pour cette structure en fonction de son comblement et de sa morphologie, tout comme en raison de la circulation actuelle de l'eau dans les failles du terrain rocheux de ce secteur.

- 3 Une seule partie sommitale, la crête la plus plane, a délivré les indices *in situ* de vestiges archéologiques sous la forme de trois fonds de fosses dont l'une recelait quelques tessons atypiques de céramique non tournée protohistorique.
- 4 Par ailleurs, un replat situé en bas de versant a servi de lieu d'implantation à une petite occupation gauloise du dernier tiers du II^e s av. J.-C. Elle surplombe une zone humide. L'abondant mobilier archéologique retrouvé dans une fosse sub-quadrangulaire à fond plat taillée dans le rocher fournit les arguments supplémentaires de cette attribution chronologique (cf. étude céramologique confiée à Karine Giry). Le décapage extensif autour de cette fosse a livré une vingtaine de structures en creux, dont certaines sont avec certitude des vestiges de trous de poteau dans l'environnement immédiat de la fosse protohistorique. Un autre trou de poteau d'époque historique est présent, à l'instar de fossés de drainage, qui font partie du regroupement de structures archéologiques identifiées et testées sur ce replat. La grande structure excavée protohistorique pourrait correspondre à une excavation de stockage de type cave. Seule une fouille sera en mesure de préciser sa fonction et son contexte précis. Quoiqu'il en soit, le diagnostic a permis de cibler une petite occupation en bas de versant de la fin de l'âge du Fer. Les épaisses couches sédimentaires en contrebas de ce site n'ont pas livré d'indices complémentaires en faveur de l'identification d'un site de plus grande ampleur qui aurait été en grande partie érodé.
- 5 Le quatrième et dernier site repéré, toujours en position de replat mais sous une ligne de crête, est celui des vestiges d'une nécropole comportant uniquement des inhumations, sans conservation des ossements et dentitions en raison de l'acidité du sous-sol. Des systèmes de calages de planches ou, à défaut, de cercueils ont été identifiés sur les six tombes testées parmi la quarantaine de sépultures partiellement ou entièrement décapées. L'important décapage par extension de sondages a permis d'appréhender l'organisation orthogonale de la nécropole dans son ensemble estimée à plus d'une cinquantaine de tombes orientées est-ouest. L'attribution chronologique des fosses de sépultures reste incertaine en reposant uniquement sur la présence erratique de mobilier céramique attribuable au Haut-Empire, sinon au Bas-Empire. Ce trop rare mobilier fournit néanmoins un *terminus post quem* qui se place au cours de l'Antiquité gallo-romaine. Deux datations ¹⁴C sur charbon de bois en cours devraient préciser cette attribution chronologique. Rappelons que c'est au cours de l'Antiquité tardive que l'inhumation a complètement supplanté la pratique de la crémation encore très présente au Haut-Empire sur les sites urbains ségusiaves de *Rodumna* et de *Forum Segusiavorum* avec un basculement des pratiques au cours du II^e s. apr. J.-C..
- 6 Le suivi particulier des petits abris rocheux au pied de gros blocs ou affleurements dégagés par l'érosion n'a pas donné lieu au repérage de piège sédimentaire, soit que l'érosion de versants ait emporté d'éventuels vestiges, soit que l'érosion linéaire n'ait définitivement charrié les sédiments un temps placés en transit dans les amas rocheux situés en bas de versant comme à la Roche du Diable. L'absence de vestiges erratiques et de poches de sédimentations dans les secteurs les plus accidentés suggère la présence d'un *saltus* livré à la végétation et soumis à certaines époques à l'action érosive de la pâture en marge des terres agricoles.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtzWwOdr34hl>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrthThmXZac7f>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 2013

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbIQq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtms20Av82PY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtMK52omryzY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtsIm3RuNMGu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMw5xXEAY1F>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtrZlKwOpIJt>

AUTEURS

VINCENT GEORGES

Inrap